

Panel ‘Riverains’

Votre contribution au cahier des attentes et suggestions riveraines

Compte rendu de réunion

Présents :

- Ville de Namur (Mr GAVROY, Mlle MARISCHAL, Mr ROUSSELLE), ICEDD (Mr IPPERSIEL, Mr NAIKEN), Espace Environnement (Mr POULEUR, Mr ROCHET, rapporteurs)
- Mrs et Mmes Versonnen, Gerondal Higuët, Hupet, Goffin, De Maere, Hibo, Archambeau, Douxchamps, Colasse Pevenage, Jon, Vanhooland, Jadoul, Aigret, Landenne, Pestiau, Storder, Claude, Bodart, Bois d'Enghien, Gerard, Vanderelst, Pisvin, Piron et Piret.

Remarques : La composition du panel est représentative des quartiers compris dans la zone. Ainsi, Géronsart, Erpent, Andoy, Naninne et Wierde sont représentées. Par contre, une confusion est apparue à propos du quartier Montagne, qui a été assimilé à Géronsart et qui n'est malheureusement pas représenté (très peu de personnes étaient représentées lors de la réunion plénière).

Quelques remarques seront transférées dans le rapport d'enquête de la réunion du 13 novembre.

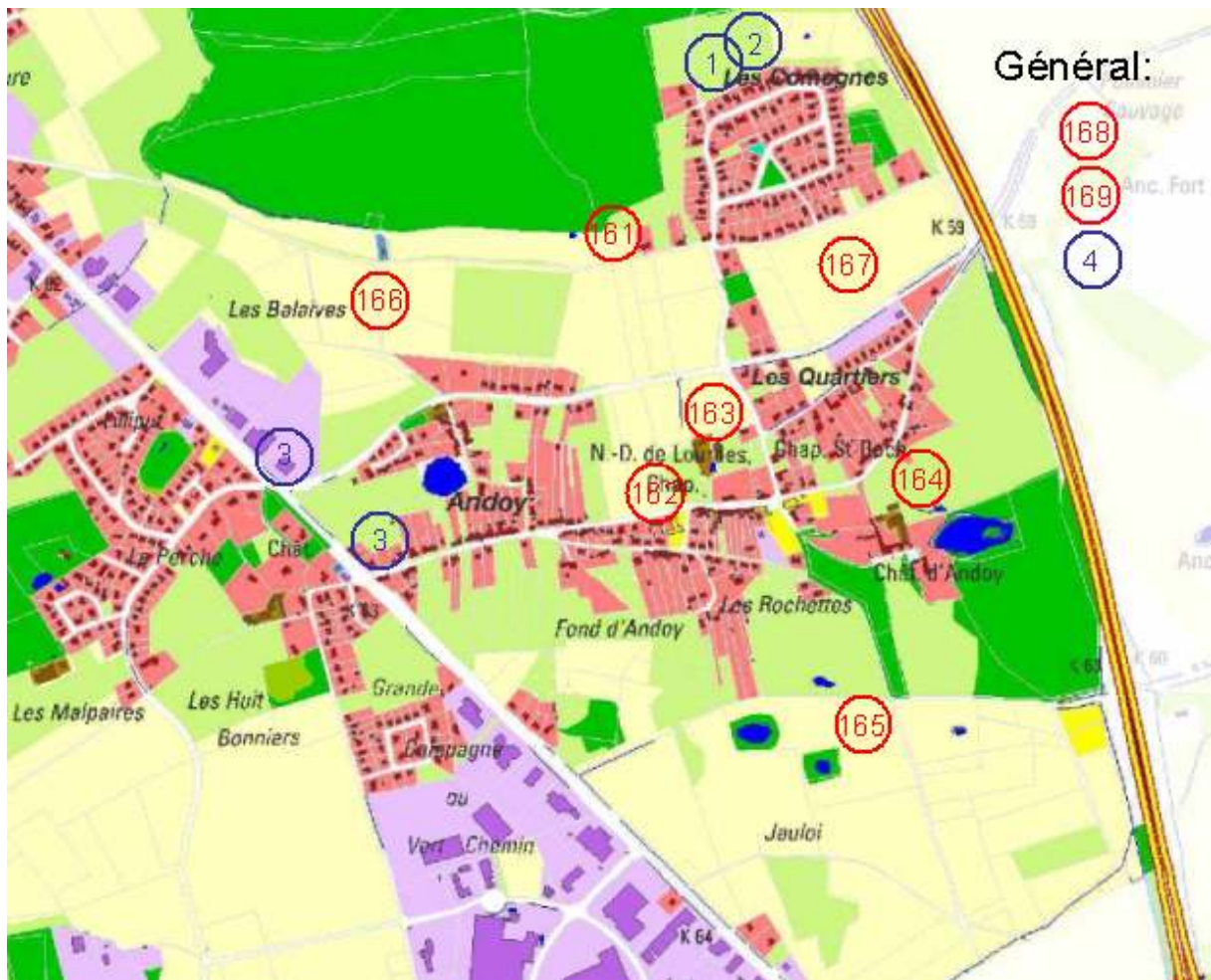
La sur-représentation des personnes d'Erpent présentes à la réunion du 13 novembre par rapport à celle de Géronsart pourrait aussi s'expliquer par l'enjeu plus important pour ces habitants : plus de terrains urbanisables. Ils ont aussi mal vécu la précédente urbanisation autour du collège d'Erpent, ils seraient donc d'autant plus attentifs.

Les attentes sont sans doute à différencier par village : Wierde avec 4 bus par jour devrait avoir une attente très importante par rapport à Géronsart qui jouxte Jambes et qui est à 20 minutes du centre ville.

Les atouts et faiblesses par entité

Cette partie de la consultation vise à expliciter et à localiser au mieux (donc à contextualiser par entité) les atouts évoqués lors de l'enquête générale par questionnaire. Pour ce faire, les participants ont été regroupés par localité. A l'aide de post-it et de cartes, ils ont ainsi pu affiner l'analyse des atouts et localiser certaines faiblesses du plateau. Ci-dessous, les différents points ont été localisés sur les cartes et renvoient à leur commentaire associé. Les points apparaissant en **rouge** renvoient aux **atouts** et les points **bleus** aux **faiblesses**.

Andoy



ATOUTS

- (161) Chemin des Balaives : dernier merisier, juste après la dernière maison en allant vers N4.
- (162) Chapelle Notre-Dame de Lourdes rue Grande.
- (163) Au chemin(?) ferme Fleury (derrière presbytère).
- (164) Le château d'Andoy + la ferme et parc et bois qui les entourent.
- (165) Trous de terre plastique (anciens). Un n'est pas rebouché. Exploitations anciennes. Situé les Rochettes.
- (166) Caractère rural du village de la plaine des Balaives. Zone agricole à préserver.

(167) Raccord des Comognes au village par un habitat dispersé (grandes parcelles).

Général :

(168) Préserver la plaine de Jambois. Rue vers le château.

(169) Convivialité. = aspect rural. Association Les amis du village. Club sportif (foot, tennis de table, balle pelote) Saint-Nicolas, Pâques, crèche Noël, kermesse, brocante, jeux inter-quartiers.

FAIBLESSES

(1) Plan de circulation vers Bossiné. Sécurité : casse-vitesse.

(2) Rue Fosse Al Terroule = fin circuit eau : pas de pression (en été, on doit parfois se laver à la cave !).

(3) Accès aux heures de pointe de la N4.

Général :

(4) Transport en commun sur le village. Problème des horaires, notamment le dimanche.

Erpent



ATOUTS

(130) Prairie Notre-Dame de la Paix. Activités traditionnelles à préserver (grand feu, montgolfière, aire de jeux, mouvement de jeunesse, aéromodélisme,..). + Belle prairie dans laquelle il est agréable de se promener et qui est agréable à regarder...Quelle vue !

(131) Pour ce qu'il en reste, le seul qui reste au centre du vieil Erpent (espace vert)

(132) espaces verts/lieux d'activités et de rencontre.

(133) Une des plus belles vues sur Namur et environs. À préserver si possible. De manière générale, éviter toute construction trop élevée !

(138) Garder absolument l'accès au bois brûlé, et prévoir un stationnement suffisant à l'entrée.

(139) À gauche/à droite route Erpent-Val.

(140) /

(141) Un très beau champ dont on peut suivre les cultures au fil des saisons... Un havre de paix longé par un sentier sur lequel se promènent cavaliers, marcheurs,... Un vrai bonheur pour les yeux. D'autant plus qu'au loin, nous avons une vue sur la Citadelle.

(144) À gauche/à droite chemin de la Tournoire. Promenade piétonne, vélo.

(145) Patrimoine. Église d'Erpent et son cimetière. Ancienne école communale et son marronnier (rue des Aubépinés). Clos de la Cerise. Salle Saint-Gérard (N4).

(146) Légende plan Erpent :

P = paysages appréciés.

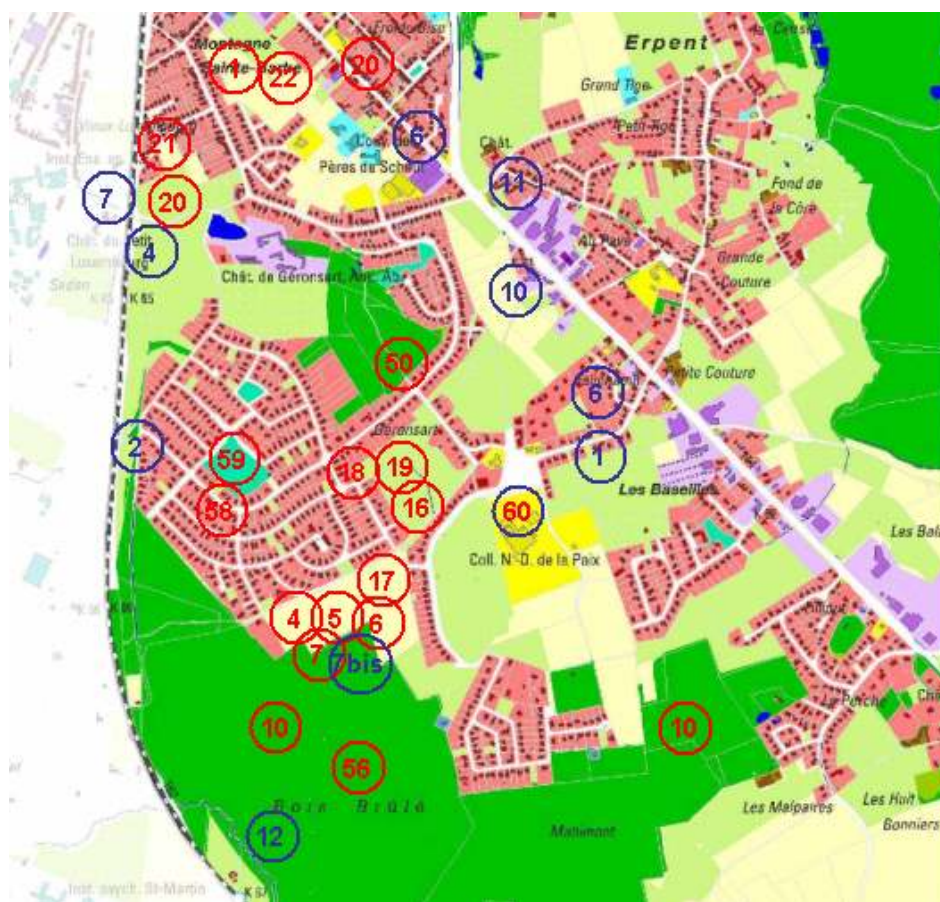
----- = sentiers de promenades appréciés.

(192) Grande Couture/Petite Couture. Terrain de glisse. Exploitation agricole paisible. Traces d'histoire.

FAIBLESSES

- (1) Saturation de l'école communale d'Erpent. Enfants déjà noyés, comment faire lorsqu'il y en aura encore beaucoup plus ?
- (2) Il s'agit d'un cul-de-sac. C'est pratique car il n'y a pas trop de voitures. Si on construit beaucoup, saturation prévisible avec le bouchon de la place du Collège et de la rue de Velaine.
- (3) Manque d'école primaire, maternelle et de crèche.
- (4) Rue des Aubépines. Une véritable « industrie » : multifleurs. Charroi épouvantable (densité, cadence (même la nuit). Destruction voirie et égouttage. Bâtiments fragilisés.

Géronsart



Général:

- 2
- 9
- 11
- 12
- 25
- 37
- 45
- 51
- 55
- 3
- 5
- 8
- 9

ATOUTS

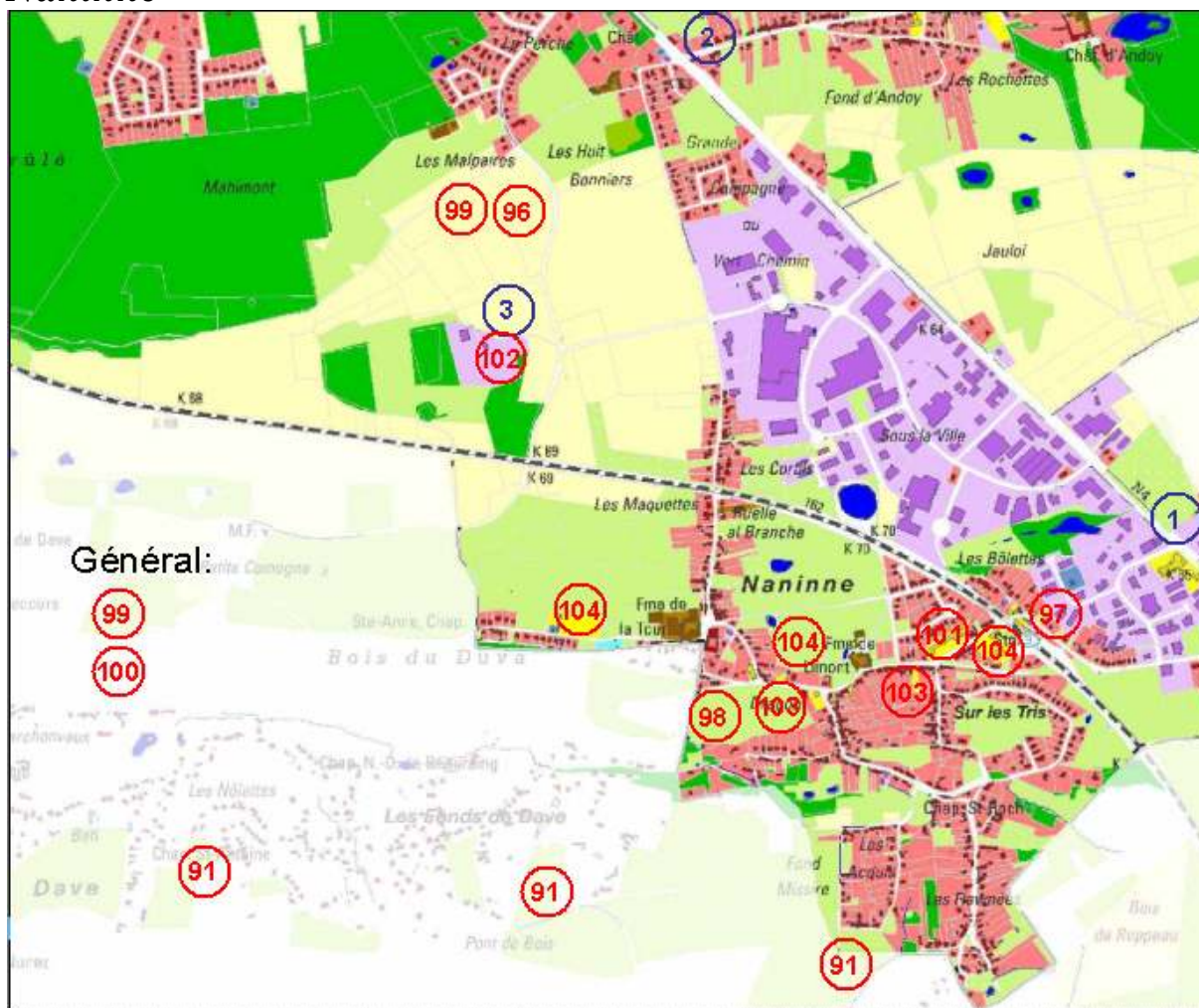
- (1) Caractère rural, terrain cultivé derrière. Ville : proximité de la « gare » à 300m, bus devant la maison. Ensemble idéal entre ville et campagne.
- (2) Côté Géronsart, verdure à volonté.
- (4) Espace vert = campagne proche ville, proximité du bois.
- (5) Paysage = prairie avec chevaux, pas d'obstacle de béton.
- (6) Convivialité : entraide voisins sans problèmes. Mentalité propre au quartier de Géronsart. Pas trop « populeux » mais habitat unifamilial.
- (7) Pas de circulation excessive.
- (9) Fréquence transports en commun, accès à la ville immédiat.
- (10) Bois Willame, bois Brûlé. Mix champs, prairie, habitat. Permet promenades.
- (11) Chemins de traverse piétonniers/cyclistes dans le quartier entre les bâtiments menant vers activités sportives/culturelles + espaces verts. À renforcer pour diminuer la pression du trafic.
- (12) Habitat unifamilial 4 façades aéré (5m entre construction et limite terrain comparé à 3m dans les autres lotissements). Peu, voire pas d'immeubles de plus de 3 étages.
- (16) L'espace vert situé entre avenue Vieux Bon Dieu et rue du Charroi.
- (17) La non jonction rue des Charmes/au bois Willame.
- (18) Espaces boisés, espaces non bâtis. Rue Citadelle, Moyens de transport ++ (parfait).
- (19) Convivialités. Commerces utiles. Ne jamais prolonger les amorces de voiries (il y en a 3).
- (20) Avenue du camp, montagne Sainte-Barbe = campagne en ville (culture – pâturage).

- (21) Vue sur la Citadelle.
- (22) Proximité brocante dominicale, marché du jeudi, ACINA.
- (25) Convivialité quartier Sainte-Barbe et Géronsart tient à divers points : existence de passages favorisant les promenades locales, petites salles pour activités locales (chalet, centre culturel, salles du Collège), zones vertes dans le bâti à Géronsart.
- (37) Plus général. Habitat unifamilial à préserver. Commerce de proximité. Convivialité même esprit de recherche de calme et entraide de voisins.
- (45) Convivialité = paysage : vue sur la Citadelle, vaste zone agraire. Maisons unifamiliales. Proximité des services de Jambes-centre.
- (50) Espaces verts (bois). Transports en commun pour accès rapide à la ville.
- (51) Proximité de l'axe autoroutier via la N4.
- (55) Vie à la campagne : calme. Campagne : vache, prairie. Espace vert : bois, prairie. Paysage : vue sur la Citadelle. Convivialité : esprit des habitants en recherche du même esprit.
- (56) Bois Brûlé, Prairie de Thysebaert et Foyer jambois occupée par des vaches. Vue sur la Citadelle.
- (58) Bois, vue, proximité de la ville. Transports en commun, écoles.
- (59) Espace vert et ludique au milieu du quartier.
- (60) Proximité de certains commerces.

FAIBLESSES

- (1) Circulation trop dense et prévoir désengorgement du Collège en aménageant des sorties vers N4.
- (2) Améliorer l'accès sécurisé vélo de Géronsart vers la vallée de la Meuse pour rejoindre le RAvel.
- (3) Danger de la descente à vélo en sens interdit, sous...
- (4) Arrivée vers le collège des voitures qui passent par le pont de brique
- (5) Supprimer tous les panneaux de signalisation.
- (6) Goulots d'étranglement aux heures de pointe, rue Velaine (collège), montagne Sainte-Barbe.
- (7) Rue de Géronsart en partie haute : SUL dangereux : vitesse à 90km/h (on se trouve entre un F3 et un F1), pas de visibilité, pas de largeur, pas d'échappatoire.
- (7 bis) Ne pas toucher au sentier existant (par exemple, transformation en route).
- (8) Voirie mal entretenue (ou pas) dont rue de Géronsart.
- (9) Pourquoi pas des trottoirs plus larges communaux ?
- (10) Il faudrait une sortie supplémentaire sur la N4 (A).
- (11) Il faut des ronds-points sur la N4 et à Jambes-centre (avec un tunnel sous le chemin de fer).
- (12) Il faut une route à grand débit qui relie la vallée de Dave au collège et à la nationale 4.
- (60) Peu de vélo au collège car bouchons.

Naninne



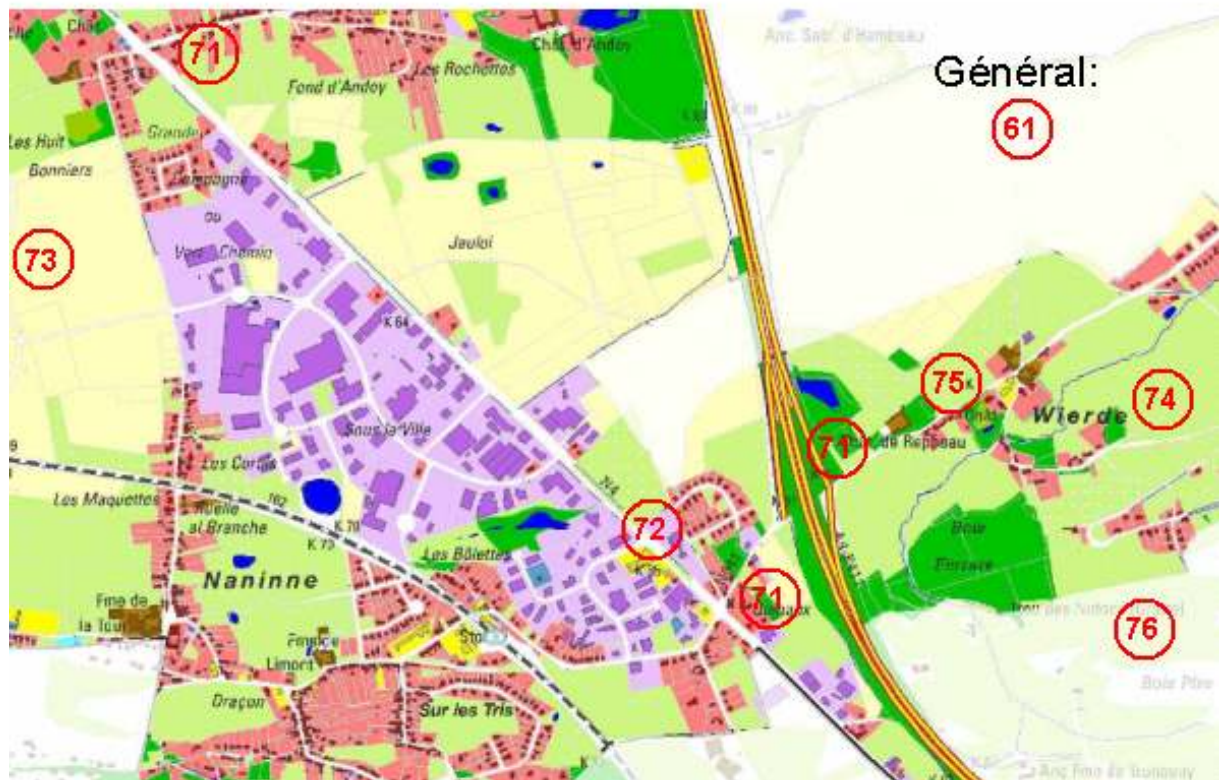
ATOUTS

- (91) Bois de Naninne et bois de Dave.
- (96) Liaison champs vers Bois brûlé.
- (97) Gare.
- (98) Petite Suisse.
- (99) Espaces verts. Loisirs, paysage.
- (100) Convivialité : proximité de la N4/E411, de la gare, des espaces verts, du centre-ville.
- (101) Une école. Convivialité, accessibilité + activités villageoises (kermesse, bureau votes).
- (102) Parc à conteneurs proche.
- (103) 4 Commerces de proximité ! + 2 (qui survivent).
- (104) Existence d'infrastructures sportives et culturelles : théâtre, foot, pétanque, grand feu, etc.

FAIBLESSES

- (1) Sortie du village vers N4 très dangereuse. « Quinaux » Champion (1), la Perche (Hilti) (2)
- (2) Liaison vallée + N4/E411, trafic très intense, vitesse...
- TEC « inexistant » : 3 fois/jour.
- (3) Nuisances odeurs, parc à conteneurs + charroi.

Wierde



ATOUTS

- (61) Environnement architectural paysager (cadre verdoyant).
- (64) Accessibilité (N4/E411), environnement vert préservé, convivialité (salle de fêtes).
- (71) Accessibilité rapide E411. Accessibilité rapide N4.
- (72) Magasin d'alimentation générale « Champion » à Naninne. Lieu de rencontre et facilité de surface de voisinage.
- (73) Zone rurale et boisée magnifique pour vue, calme, espace de promenade accessible directement des quartiers « Lilliput », « la Perche » et « Grande Campagne ».
- (74) Vieux Wierde. Caractère vallonné : paysages étendus et variés. Sentiers multiples, voiries sinueuses, ruisseau, salle de fêtes, églises remarquables + châteaux. Champs, prairies, vergers, fermes.
- (75) Vieux village centré autour d'une belle église romane. Environnement classé.
- (76) Wierde à l'avantage d'être entouré de zones entièrement rurales (ferme Moreau/ Mozet, Mont Sainte-Marie).

Les services et équipements

Cette deuxième partie vise à commenter, en un groupe, les chiffres de l'enquête concernant les services et équipements.

Les infrastructures cyclistes :

Face au pourcentage interpellant de demandes de développement d'infrastructures cyclistes, les questions suivantes ont été posées aux participants de :

- ◆ comprendre ce chiffre particulièrement élevé.
- ◆ savoir ce qui empêche, à l'heure actuelle, l'utilisation du vélo.

Les participants expliquent que leur réponse couvrait à la fois l'usage ludique du vélo (en famille, le WE) et en semaine pour le déplacement. Il semble que ce soit le loisir qui motive bien cet engouement.

Deux freins à l'usage du vélo sont exprimés : le relief et l'insécurité. Les aménagements de voiries sont réalisés sans penser aux cyclistes. Il faudrait réaliser des sites propres de circulation cycliste en distinguant dans les parcours les usages de loisirs (promenades) et professionnels. Il faut distinguer également les longues (ex : Namur) et courtes distances (réseau interquartier). La situation sur le plateau (l'existence d'un réseau de sentiers et chemins) permet de développer un réseau cyclable où la voiture serait condamnée, et sans grands investissements. Cela demande de développer les chemins en site propre (ou l'accessibilité à travers des chemins privés) et de faire connaître les chemins accessibles.

Rem :

- Le plateau devient une entité propre. Il est possible de ne plus aller à Namur et être autonome en terme, notamment, de services.
- La mixité des trafics est possible mais demande une prise de conscience des automobilistes de l'existence et des manœuvres propres aux cyclistes (respect mutuel des usagers). Actuellement, les cyclistes à Namur n'ont pas la masse critique telle qu'en Flandre ou en Hollande.

Les espaces verts publics :

Un très grand intérêt de la zone est d'être une zone propice à la promenade tout en étant proche de la ville. Il est donc important de la mettre en valeur. Cette opportunité d'être entouré d'espaces verts doit être préservée. Cet aspect est particulièrement marqué sur Géronsart (le plus proche de la ville).

L'arboretum connaît un certain succès. L'entretien de ces espaces publics est un facteur déterminant (idem pour les sentiers). Quelles sont les possibilités de la Ville à ce sujet ? Ceux qui existent vont-ils rester ? Le parcours Vita, par exemple, a disparu par manque d'entretien.

Certains espaces sont peu, voire pas fréquentés donc il faut créer du passage ou une certaine polarité (ex : bistrot, terrain de pétanque, terrains de tennis, etc). Il faut préserver les espaces proches des pôles de fréquentation.

Rem : attention à bien distinguer les espaces verts publics fréquentés et les espaces privés qui ne sont pas fréquentés mais qui apportent une plus-value paysagère et qui sont chers à la population (différence entre usage et paysage).

La convivialité

La question de la convivialité doit être plus finement étudiée étant donné la multiplicité de sens que ce terme contient. Le score atteint par le niveau de satisfaction des habitants de Géronsart à propos de la convivialité est probablement lié à la situation de ce quartier (proximité de Namur, possibilités de promenades) et l'offre de services (commerces, écoles, etc). Les autres entités semblent plus isolées.

Par exemple, la convivialité à Erpent est déforcée par la coupure que crée la N4 entre Erpent Collège et Erpent Village.

La mentalité des personnes qui s'y sont installées est également mentionnée (mêmes objectifs de vie : fonder sa famille, élever ses enfants, milieux sociaux comparables,...).

Cependant, cette explication ne prend pas en compte un élément relationnel important qu'est l'inter-connaissance (connaître et être connu).

Autres :

A propos de la mobilité, le réseau secondaire connaît une certaine insécurité routière liée à des vitesses excessives (explicitement les rues de Géronsart et d'Erpent Val). Ce problème spécifique de trafic de transit n'est pas forcément en lien avec la N4.

La densité

Des questions inductives ont permis de débattre de thèmes évoqués dans l'enquête comme ceux de la densité et de la convivialité.

Préalable introduit par la Ville (cadre politique) : la question de la densité n'est pas qu'économique, elle s'impose aux habitants et usagers par l'évolution du développement urbain. Le « plateau d'Erpent » constitue une réserve foncière très importante et qui diminue ; et qui donc nécessite une réflexion au bon aménagement. La problématique est également environnementale mais aussi économique pour l'ensemble de la collectivité. Il y a, par ailleurs, une demande réelle de retour ou de maintien en ville d'une population originaire de Namur.

Ville : La Ville de Namur ne possède que quelques hectares sur l'ensemble de la réserve. L'urbanisation sera essentiellement privée et le schéma permettra à la Ville de donner une certaine cohérence au développement.

Riverains : Il est important de pouvoir calibrer l'aménagement de la zone en fonction de la demande. Quelle demande d'ici 15-20 ans ?

Il faut tenir compte également du roulement des logements. Étant donné une forte population vieillissante, la récupération de logements va augmenter et donc absorber une partie de cette demande. Par contre, les besoins vont évoluer. Cette même population vieillissante va

chercher à se loger dans des unités plus petites et moins difficiles à entretenir tout en restant dans son quartier.

Outre la question du « quand », il est important de s'accorder sur le « où » et le « comment » (« le comment est dans le où »). Par exemple, un petit terrain enclavé entre villas devra pouvoir s'intégrer harmonieusement dans son environnement. Le type d'habitat n'est pas mis en question mais plutôt la localisation. Il existe, par exemple à Géronsart des unités de 6-7 appartements qui s'intègrent très bien dans leur quartier. La mitoyenneté n'est pas en soit problématique si cela correspond à un habitat de type unifamilial. On ne veut plus voir de projet du type immeuble Ledoux (trop grand, trop moderne).

On peut se réjouir de la présence d'une certaine diversité au sein d'un quartier (diversité architecturale, sociale, etc). Mais est-ce que les mentalités sont prêtes à changer ?

La Ville a la possibilité de réaliser des projets abordables afin de favoriser une certaine mixité sociale mais l'essentiel des biens restera probablement difficilement abordable pour tous. La dimension sociale s'impose nécessairement même s'il existe déjà une certaine mixité sociale par endroits.

Le contexte culturel dans lequel s'inscrit un projet doit être pris en compte. Le bon entretien ou la détérioration des biens en dépend. Un même projet monté en France ou en Allemagne ne vivra pas de la même manière. On rejoint la question des mentalités. Une architecture progressiste peut faire évoluer les mentalités.

ICEDD : La situation de la mobilité sur le plateau nécessite de penser autrement l'aménagement des zones urbanisables. La densification donnera le seuil critique nécessaire au développement d'infrastructures de transports performants.

Riverain : Enfin, il est important de prendre en considération les promoteurs qui doivent avoir des consignes et des normes à respecter (notamment en terme de densité). Ne pas laisser faire n'importe quoi?

Conclusion : 3 types d'acteurs semblent se former :

- ◆ les **non demandeurs** voire opposés : les attentes d'équipements et de nouvelles organisations fonctionnelles (qui ressortent du questionnaire) se confirment comme un plus mais pas si elles impliquent un changement de population et de type d'habitat (on désire rester entre nous). Pour eux, s'ils ont répondu qu'ils désiraient plus d'équipements c'est plutôt parce qu'on a induit la demande que pour un réel besoin. Une personne ira jusqu'à dire : "si je vois apparaître un logement très dense comme à Fribourg, je vais habiter ailleurs".
- ◆ Les **hésitants**, en recherche d'un compromis. Ils attendent des plus pour les quartiers mais veulent mesurer le pour et le contre. En tous les cas ils désirent bien évaluer le type de densité. Par exemple, ils proposent de choisir de l'habitat mitoyen déjà plus dense que le pavillonnaire mais plus familial que les appartements. Ils comprennent l'intérêt d'une mixité sociale et générationnelle : "quand je quitterai ma maison, ça me plairait d'aller dans un appartement sur le plateau car je resterais proche de mes enfants. C'est bien que les parents puissent rester dans leur quartier et garder un rôle par rapport aux enfants, aux petits enfants, ..."
- ◆ Les **adhérents** ou convaincus qui soutiennent une optique du développement environnemental, social et économique équilibré. Comment préserver la qualité

environnementale, mixer les groupes sociaux et générationnels et respecter les contraintes économiques communales ? Ils désirent avancer dans cette voie et attendent une directivité forte dans ce sens.

Ces distinctions sont évidemment caricaturales, beaucoup des riverains du panel se positionnent entre ces différents profils en fonctions de la manière dont ils vivent les enjeux.

C'est l'interaction constructive entre ces avis qui permettra probablement le mieux à la population de s'impliquer dans un mécanisme évolutif et innovant.

